

Séance du vendredi 20 avril 2007

Le vendredi 20 douze avril 2007 à 18 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 16 avril 2007, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Gérard BORDES, Maire.

Présents : Gérard BORDES - Gilbert BOBIN - Jeannine MOINE - Jackie CHATELAIN -Noëlle BUREAU - Pierre LANGLET - René LECURU - Alain VAILLANT-- Dominique BOUCLY -

Absentes excusées : Muguette COMIEN donne procuration à Gilbert BOBIN - Isabelle BOISSOL donne procuration à Gérard BORDES

Monsieur le Maire a ouvert la séance et défini l'ordre du jour :

- **Approbation de la modification du Plan d'occupation des sols**

avant de commencer la séance le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- **Adhésion des communes d'AUTHEUIL EN VALOIS et TAVAUX et PONTSERICOURT à L'USEDA**

Madame Dominique BOUCLY a été nommée secrétaire.

La secrétaire fait lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 12 avril 2007.

le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L123-13 et R 123-19 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 1979 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols, révisé le 22 mars 2002.

VU l'arrêté du maire en date du 17 janvier 2007 soumettant à enquête publique le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols.

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Considérant que la modification du Plan d'Occupation des Sols, telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** d'approuver le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est annexé à la présente

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>abstention</i>
8	2	1

ADHESION DES COMMUNES D'AUTHEUIL EN VALOIS ET TAVAUX ET PONTSERICOURT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes de AUTHEUIL EN VALOIS et TAVAUX ET PONTSERICOURT ont sollicité leur adhésion à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA).

La commune d'AUTHEUIL EN VALOIS adhérera au secteur d'énergie de Faverolles et la commune de TAVAUX ET PONTSERICOURT fera partie du secteur d'énergie de Marle.

Ces demandes ont fait l'objet d'un avis favorable de la part du Comité Syndical de l'USEDA en date du 15 décembre 2006 et du 12 avril 2007.

le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré émet un avis favorable à la demande d'adhésion des communes d' AUTHEUIL EN VALOIS, et TAVAUX ET PONTSERICOURT;

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
11		